



Appel de candidatures pour un siège d'administratrice ou d'administrateur au conseil d'administration

Le comité des candidatures de l'Alliance des moniteurs de ski du Canada, Québec (AMSC-Québec) sollicite des **candidatures pour combler un poste** au conseil d'administration.

À propos de l'AMSC Québec

L'AMSC Québec organise en complément des programmes de certification de l'AMSC une panoplie d'activités et de formations pour ses membres.

L'AMSC Québec a pour mission de **Promouvoir l'excellence** du métier de moniteur de ski, **de Faciliter le perfectionnement** de ses membres grâce à une collaboration étroite **répondant aux besoins des partenaires de l'industrie**.

L'AMSC Québec est régie par un conseil d'administration, qui est collectivement responsable de la direction et de la surveillance des activités offertes aux membres du Québec. Pour s'acquitter de ces responsabilités, les membres du conseil exercent un leadership, déterminent une stratégie et travaillent en équipe avec divers partenaires pour réaliser les activités déployées annuellement.

Mandat

L'administratrice ou l'administrateur exécutera **un mandat d'une durée de deux ans, débutant le 25 octobre 2026**, avec possibilité de renouvellement d'un mandat consécutif d'une même durée conformément aux règlements généraux en vigueur.

Engagement en matière de temps

Le conseil d'administration tient annuellement **deux ou trois rencontres physiques d'une à deux journées**. De plus, des **réunions d'une durée d'environ 2 heures, sont tenues mensuellement** par vidéoconférence. Il est attendu d'une administratrice ou d'un administrateur qu'elle ou qu'il siège aux rencontres du conseil et doit s'efforcer d'être présent-e pour toute la durée des réunions.

De plus, la personne doit être **disponible pour déployer les différents projets du comité** en cours de saison.

S'il advenait que l'administratrice ou l'administrateur manque plus de 3 réunions consécutives sans motif valable, son poste deviendrait vacant.

Compétence, expérience et représentativité

À la lumière du mandat, de la mission, et des activités de l'AMSC Québec, le conseil d'administration (conseil) a élaboré une description des principales compétences et des expériences de base qui sont pertinentes et souhaitables pour le conseil et ses membres. La sélection des personnes se fera selon les critères qui sont indiqués plus bas. Une grille servira de guide selon les critères suivants.

1. Implication, motivation

- Les personnes devront être **membre en règle de l'AMSC** et démontrer leur intérêt à s'impliquer au sein du conseil d'administration du Québec
- Elles devront s'assurer d'une **disponibilité suffisante** pour mener à terme des projets, assister aux réunions physiques, participer aux vidéoconférences et assister aux activités organisées par le comité.
- Elles seront intéressées à partager leurs idées, elles seront motivées à changer les choses, volontaires à s'impliquer et visionnaires.

2. Qualification et expérience

Le conseil souhaite avoir un éventail de compétences et d'expériences diversifiées qui correspondent à ses besoins et à ses responsabilités. Plus spécifiquement, pour le poste à pourvoir de cette année, le conseil recherche des candidates et des candidats, ayant **une ou plusieurs qualifications/expérience parmi les suivantes**:

- **Qualifications :**
 - Certificat d'administrateur de Société, Formation en gouvernance des entreprises
 - Droit
 - Comptabilité et finances
 - Communication et réseau sociaux
 - Administration
 - Enseignement/pédagogie

- **Expérience :**
 - Expérience au sein d'organismes à but non lucratif
 - Expérience de gestion d'école de neige
 - Formateur actif de l'AMSC
 - Expérience en communication, publicité, réseaux sociaux
 - Expérience professionnelle dans l'un des domaines liés aux qualifications citées plus haut

3. Représentativité

- Le conseil s'engage en faveur de **la diversité et de l'inclusion**. Nous sommes heureux d'examiner toutes les candidatures de personnes qualifiées pour le poste sans égard à la race, la couleur, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'origine nationale, l'âge, le handicap, le statut d'ancien combattant protégé, le statut d'Autochtone/Premières Nations ou tout autre facteur protégé par la loi.
- Le conseil souhaite s'assurer de la **représentativité par région du Québec et par type d'implication au sein de l'AMSC** (moniteur-riche, formateur-riche, direction d'école de neige, ou autre par exemple) au sein du conseil d'administration.



Processus de mise en candidature

Toutes les candidatures reçues seront examinées et les candidat·e·s qualifié·e·s seront présenté·e·s au comité des candidatures qui remettra son rapport au secrétaire de l'AMSC Québec aux fins d'élection, à la prochaine assemblée générale annuelle.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation exposant leurs expériences vécues et professionnelles, tout en précisant les raisons pour lesquelles elles sont d'excellentes candidates pour le poste.

Les candidates et candidats intéressé·e·s doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le **15 août 2026**, par courriel à : amscquebec@snowpro.com

Nous remercions toutes les candidates et les candidats de leur intérêt, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes présélectionnées par le comité des candidatures.